Par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE SAUVETAGE SPORTIF TARE

N7 & MILITAIRES







Centre Nautique Paul Boyrie de Tarbes
1 avenue d'Altenkirchen, 65000 Tarbes























Édito du Président FFSS	3
Édito du Maire de Tarbes	4
Le site de Tarbes	5
Le bassin	6
Engagements	7
Programme	10
La compétition	11
Communication	12
Règles de vie	13
Solutions d'hébergements	14
Restauration	15
Partenaires FFSS	16
Partenaires EPSTN	17
Contacts	18

Édito du Président FFSS

L'édition 2024, des championnats de France Eau plate de nationale 1 et des championnats de France militaire se déroulera à la piscine Paul BOYRIE de TARBES du 30 Mars au 1 er Avril 2024.

Nous connaissons bien les qualités d'accueil, de gentillesse et d'efficacité de nos amis du club de « l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation », de ses dirigeants, de ses bénévoles et de sa Présidente Aline PORTAIRE, qui mettront en place une organisation optimale propice à la haute performance pour les 350 compétiteurs attendus.

Un grand merci à la Communauté d'agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées, à son Président, à ses services ainsi qu'aux personnels de la piscine Paul BOYRIE pour cette mise à disposition du bassin totalement réhabilité il y a maintenant 2 ans.

Par ailleurs, comme les précédentes années, nous pouvons compter sur l'efficacité des secouristes, des plongeurs ainsi que sur l'expertise et l'autorité des juges et officiels de la fédération.

Je salue d'autre part l'excellence du partenariat qui nous lie au Centre National des Sports de la Défense permettant de jumeler les épreuves de notre championnat avec le Championnat de France Militaire de Sauvetage sportif eau plate.

A très bientôt à vous tous à TARBES.

Cordialement,

Bernard RAPHA

Président de la FFSS



Édito du Maire de Tarbes

C'est un grand plaisir d'accueillir de nouveau sur notre territoire les Championnats de France de sauvetage. Je suis très heureux que la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme ait une nouvelle fois confié cette lourde organisation à l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation. C'est dire la reconnaissance pour ce club dynamique et les nombreux bénévoles mobilisés pour cette compétition. Je les félicite très chaleureusement.

Il est donc tout naturel que la ville de Tarbes et l'Agglomération soutiennent cette compétition.

Je souhaite la bienvenue à tous ces nageurs et un bon championnat en espérant qu'ils garderont de leur séjour un excellent souvenir. Et que le meilleur gagne !

Gérard TREMEGE

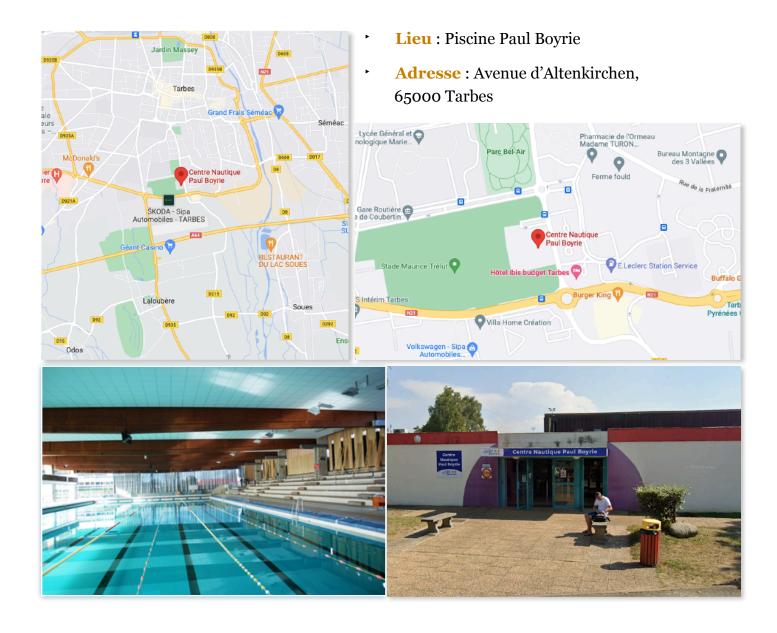
Maire de Tarbes

Président de la Communauté
d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



• Le site de Tarbes

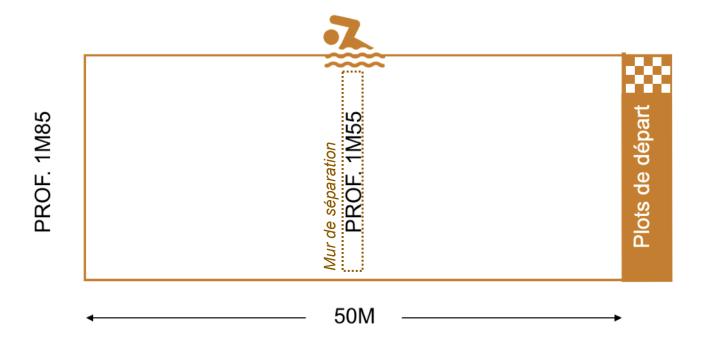
Une fois encore, le club de l'EPSTN accueille sur le territoire tarbais un évènement national. C'est donc au centre nautique Paul Boyrie qu'auront lieu les Championnats de France « Nationale 1 » et « Militaires » eau plate, les 30, 31 mars et 1er avril prochains.



• Parking: Le centre nautique dispose d'un parking gratuit où il sera possible de se garer tout le long de la compétition.



- Le bassin de compétition de la piscine Paul Boyrie est un bassin olympique (50 mètres) de 8 couloirs avec chronométrage électronique, et affichage à huit bandes sur grand tableau mural.
- Les plots de départ sont des plots « Start in blocks OSB11 », avec détection et affichage du temps de réaction.
- La profondeur du bassin est de 1m85 sur toute la longueur, sauf en son milieu (au 25 mètres), puisque la piscine dispose d'un mur de séparation, réduisant ainsi et ponctuellement la profondeur à 1m55 sur toute la largeur.
- NB : Il ne pourra pas y avoir de record sur les épreuves de : 200m SLS et 50m mannequin.





PERIODE D'ENGAGEMENT : du 20/03/2024 au 25/03/2024

Dernière compétition prise en compte : 17/03/2024

Cette compétition regroupe les catégories : Cadets, Juniors et Seniors licenciés dans un club de la F.F.S.S.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles : 200m obstacles, 50m mannequin, 100m combiné, 100m mannequin palmes, 100m bouée tube, 200m super sauveteur (SLS).

Les épreuves de relais : 4X50m obstacle, 4X50m bouée tube, 4X25m mannequin, relais corde, relais mixte et SERC.

SELECTION INDIVIDUELLE « NATIONALE 1 »

Seront sélectionnés pour une épreuve les sauveteurs se trouvant dans le **ranking jusqu'à la 24ème place** (incluse) de l'épreuve en question (hormis les sportifs listés qualifiés d'office).

Les qualifications devront être réalisées entre le 1er octobre 2023 et le 17 mars 2024.

Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier national de la F.F.S.S.

Les membres des collectifs France sont qualifiés automatiquement sur ces Championnats.

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur(s) étranger(s), ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale A et B confondues.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

SELECTION INDIVIDUELLE « MILITAIRE »

Pour les championnats de France militaires, les inscriptions se font directement auprès de l'adjudant-chef Xavier COLOMBA :

francemilitairenatation@gmail.com

SURCLASSEMENT

Les minimes ne peuvent pas être surclassés.

Les cadets ne peuvent pas être surclassés en Juniors.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves séniors et ne pourront pas, à ce moment-là, concourir dans aucune épreuve de leur catégorie. Ils seront dans l'obligation de réaliser les critères de qualification seniors. **Pour ce type d'engagement, il faut contacter IMPÉRATIVEMENT la commission sportive!**

RELAIS

Possibilité d'engager **une équipe** de relais par sexe, par catégorie (Youth et Open), par club, dans chaque épreuve.

Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement apparaître dans un **ranking**, dans une épreuve N1 ou N2.

Un seul compétiteur étranger par club et par course pourra participer au relais. Un relais composé d'un compétiteur étranger pourra être Champion de France. En aucun cas, ce relais pourra établir un record de France.

Dans ces Championnats, il n'y aura pas de limite d'inscription du nombre d'étrangers.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 5 euros par épreuve individuelle.

NOUVEAUTÉ: Les frais d'engagement seront à régler directement sur le site internet dans l'espace réservé, au moment des inscriptions.

Les sportifs ne seront pas inscrits tant que ces frais n'auront pas été payés en ligne.

FORFAITS

Les forfaits réalisés après inscription et donc paiement des engagements en ligne ne seront pas remboursables.

Néanmoins, il faudra signaler vos forfaits en amont de l'épreuve concernée.

OFFICIELS

Au niveau national, il est demandé à chaque club de fournir à minima 1 officiel par jour de compétition.

L'enregistrement des officiels se fait au même moment que l'enregistrement des engagements des sauveteurs qualifiés.

COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille des épreuves, à savoir vendredi 29 mars à 19h30.

Pour ceux qui ne peuvent pas être présents à la réunion technique, voici un lien « ZOOM » pour pouvoir y participer en visioconférence : <u>Lien Zoom - Réunion Technique</u> Championnats N1/Militaires 2024 (ID 812 1191 7476 - Code 361145)

La réunion sera le lieu de mise en place du jury de la compétition, avec les officiels présents, et des changements éventuels du programme de la compétition.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE.

(disponible sur le site internet de la FFSS)



PROGRAMME DU VENDREDI 29 MARS

Entraînement des clubs : de 18h30 à 20h, sans réservation de ligne d'eau.

Réunion technique : **19h30** au chapiteau extérieur de la piscine (derrière le parking).

PROGRAMME DES CHAMPIONNATS

Généralités:

- 3 journées complètes de compétition, soit 6 réunions.
- Pour les épreuves individuelles : séries le matin et finales l'après-midi.
- Les séries seront courues toutes catégories confondues.
- Les finales seront courues par catégorie, une finale B sera mise en place à condition qu'il y ait 32 sauveteurs dans la catégorie.
- Les relais sont répartis dans les différentes réunions (finales directes).

Programme prévisionnel:

	Jour 1 - Samedi 30 mars	Jour 2 - Dimanche 31 mars	Jour 2 - Lundi 1er avril
Matin - Séries	200m obstacles	100m bouée tube	50m mannequin
Début des épreuves : 8h*	Relais corde	100m combiné	200m SLS
cpreaves . on	100m mannequin palmes	Relais mannequin	Relais Mixte
Après-midi - Finales	200m obstacles	100m bouée tube	50 mannequin
Début des épreuves : 15h*	Relais obstacles	100m combine	200m SLS
*Sous réserve de modifications	palmes SERC	Relais bouée tube	



CLASSEMENT

Les 16 premiers par catégorie marqueront des points.

Les relais seront classés au temps (pas de finale).

Classement Interclubs: Le classement général sera effectué par l'addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves de chaque catégorie. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

Les points des relais ne seront pas doublés. Le SERC est considéré comme un relais, et rentre dans le total des points pour les interclubs.

Les étrangers n'auront pas de point attribué en individuel ainsi que pour le classement interclubs.

RECOMPENSES

Individuelles : médailles aux trois premiers hommes et dames par catégories donc cadets, juniors et seniors, dans chaque épreuve.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur.

Relais: Coupes aux trois premiers relais hommes et dames dans chaque épreuve.

Clubs: Coupes aux trois meilleurs clubs.

PARAMEDICAL

Pendant les trois jours de Championnat, un masseur-kinésithérapeute et un ostéopathe de la Fédération proposeront aux sportives et sportifs une zone dédiée à la récupération.

STANDS PARTENAIRES

Des stands partenaires (FFSS et club de l'EPSTN) seront disposés au niveau de l'accueil de la Piscine Paul Boyrie.



ACTUALITES CHAMPIONNAT

Retrouvez toutes l'actualité de la compétition sur le site de la FFSS : https://www.ffss.fr/

RETRANSMISSION LIVE

Pour suivre l'évènement **en direct** sur les trois journées de compétition, rendez-vous sur le site **SPORT ALL** : https://app.sportall.tv/discover

DROIT A L'IMAGE

Des photos, vidéos et films auront lieu tout au long de l'évènement. Nous demandons donc que toutes les personnes présentes sur l'évènement, et plus particulièrement les mineurs, en soient informées. Merci à chaque club de transmettre cette information concernant le droit à l'image auprès de leurs licenciés.

Si certain(e) ne souhaitent pas être photographié(e)s ou filmé(e)s, veuillez nous le faire savoir par mail à l'adresse : sport@ffss.fr

COMMUNICATION INTERNE



Afin de faciliter la communication durant l'événement, est proposé un **groupe** « **WhatsApp** » dans lequel seront présents les organisateurs de la compétition (club de l'EPSTN, FFSS,...), le juge principal, et les encadrants des différents clubs. Le lien sera transmis ultérieurement.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'actualité de la compétition sera également diffusée via les réseaux sociaux officiels de la FFSS, à savoir les comptes suivants (suivez-nous!) :



Facebook: FFSS National



Instagram et TikTok : france_lifesaving





Pour le bien de tous, et afin de créer et vivre ensemble un bel événement sportif, merci à tous de respecter quelques simples « règles de vie ».

Il sera **interdit** de :

- faire entrer bouteille en verre, arme, alcool, dans l'enceinte de la piscine
- diffuser par le biais de banderoles, teeshirts ou autres tout message à connotation politique, sexiste, raciste ou ne respectant pas les valeurs issues du règlement intérieur de la FFSS

La mise en place de flammes, banderoles, drapeaux aux couleurs d'une association de sauvetage sera tolérée à condition qu'elle ne gêne pas la visibilité des spectateurs, athlètes, officiels, secouristes et de la retransmission en direct de l'évènement.

Sur les podiums nous demandons de **respecter** chaque club représenter par leur athlète en limitant l'utilisation de drapeau. Ainsi, le drapeau du club devra couvrir uniquement l'athlète de son club.

Au maximum, merci également de respecter quelques **actions éco-responsables** durant la compétition :

- Utilisation de décors et supports de communication réutilisables
- Réduction des déchets plastique à usage unique (gourdes pour remplacer les bouteilles en plastique)
- Co-voiturer ou utiliser des transports en commun
- JETER LES DECHETS DANS LES POUBELLES: Merci à chaque club de laisser les gradins PROPRES après chaque demi-journée et en fin d'événement, ainsi que les vestiaires et espaces communs.



Citotel de la Marne

4 avenue de la Marne 65000 Tarbes Tél: 05 62 93 03 64

Hotel Première Classe

Route de Lourdes, Z.I Bastillac 65000 Tarbes 08 92 70 72 81

Hotel Formule 1

Rue du 8 mai 1945 65600 Séméac 08 91 70 54 04

Ibis Budget

Boulevard Président Kennedy 65000 Tarbes 100m du Centre Nautique 08 92 68 31 01

Hotel de l'Avenue

80 avenue Bertrand Barrère 65000 Tarbes 05 62 93 06 36

Hotel Ibis Tarbes Odos

51 avenue de Lourdes 65310 Tarbes Odos

Nex Hotel

Avenue des Forges 65000 Tarbes 05 62 360 360















- L'information sera donnée ultérieurement par le club organisateur de l'EPSTN.
- Nous vous transmettrons l'information dès sa réception



Partenaires FFSS























AGENCE

NATIONALE DU SPORT



































AIME Gregory

Entraineur du club de l'EPSTN

mail: gregory.aime@yahoo.fr / epstn@sfr.fr

tél: 06 84 04 96 82



Adjudant chef COLOMBA Xavier

Manager des équipes de France militaire de natation Conseiller Technique Militaire

mail: francemilitairenatation@gmail.com



Direction Technique Nationale de la FFSS

mail: sport@ffss.fr



SUDRET Benoit

Conseiller technique national FFSS

mail: benoit.sudret@ffss.fr

tél: 06 88 92 27 65



VILACECA Laurie

Conseillère technique fédérale FFSS

mail: laurie.vilaceca@ffss.fr

tél: 06 13 25 90 80

